

CARDINAL, Jean-Paul



archives  
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

CARDINAL, Jean Paul, B.A., LL.B. - Lawyer; Member of the Legal Firm of Bumbray, Carroll and Cardinal, 132 St. James St., West, Montreal 1, P.Q.; Junior Crown Prosecutor, District of Montreal; President, Junior Bar Association, 1950. Born Richelieu, P.Q., Febr-



JEAN PAUL CARDINAL,  
B.A., LL.B.

uary 21, 1923, son of Armand and Maria (Dupuis) Cardinal, both of Montreal. Educated: Saint Marie College; Loyola College; University of Montreal (B.A., LL.B.); called to the Bar of Montreal, 1945. Began the practice of his profession with present firm in 1945; admitted to partnership in 1949. Has taken an active part in the activities of the Montreal Junior Chamber of Commerce (Director) and former president of the Legal Committee. Served with the Loyola C.O.T.C., 1939-1942; and University of Montreal, C.O.T.C., 1942-1945. On October 1, 1949 he married Ginette, daughter of P.N. Pontbriand, K.C., and Margot (Archambault) Pontbriand, both of Sorel, P.Q. Clubs: Laval-sur-le-Lac Golf; Islemere Golf and Country; Club Canadian; Club du Lac d'Argent Fishing and Hunting. Politics: Union National. Creed: Roman Catholic. Recreations: golf, fishing, hunting. Residence: 6120 Cote St. Luc, Montreal, P.Q.

## Me J.-P. Cardinal devient membre du Conseil municipal

Me Jean-Paul Cardinal a été élu hier conseiller de la classe "B" du district no 1 en remplacement de M. Marcel Laflamme récemment nommé à la Commission de transport de Montréal.

Les membres de cette classe ont élu M. Cardinal par un vote de 18 à 11. Le conseiller Lucien Saulnier a tenté de proposer le nom de M. Lionel Vazeau, ex-conseiller municipal défait lors de la dernière élection mais le maire Sarto Fournier a refusé l'amendement à la motion principale.

M. Pierre DesMarais a tenté en vain de faire accepter l'amendement Saulnier en soutenant qu'il était antidémocratique de faire entrer au Conseil un personnage, quelles que soient ses qualités, qui n'a pas déjà affronté l'électorat.

La coutume voulait, a dit M. DesMarais, que l'on appelle pour remplacer un conseiller démissionnaire, le candidat qui est arrivé quatrième ou cinquième à l'élection précédente. "Le public n'a déjà pas tellement confiance dans notre système administratif, dit-il, il ne faudrait pas lui donner encore d'autres motifs de non confiance en lui imposant quelqu'un qui ne soit pas le choix des électeurs".

Toutes ces remarques n'ont rien changé. La candidature de Me Cardinal fut mise aux voix et approuvée par le vote mentionné plus haut.

Quelques instants après son élection, le nouveau conseiller a été assermenté et il a pris place au milieu de ses collègues.

LE DEVOIR

SEP 15 1959

# Me J.-P. Cardinal est élu conseiller

Me Jean-Paul Cardinal a été élu hier après-midi par 18 voix contre 11, conseiller du district no 1 (St-Henri - Ste-Cunégonde - St-Paul) en remplacement de M. Marcel Lafaille, récemment nommé membre de la Commission de transport de Montréal.

Le choix du successeur de M. Lafaille comme leader du conseil sera fait à une autre assemblée du conseil.

Ce sont les conseillers de la classe B qui ont procédé à l'élection de Me Cardinal, comme la charte de Montréal le veut.

Le nom de Me Cardinal a été le seul à pouvoir être présenté au

pas le cas pour la nomination d'un conseiller.

Le conseiller Pierre DesMarais a protesté contre une telle façon de procéder. "Je comprends, dit-il qu'on veut brusquer une nomination en évitant d'autres propositions.

"Je crois qu'une classe doit se rendre au vœu de la population et nommer pour remplir une vacance, le 4e candidat qui a remporté le plus de voix au scrutin populaire. Dans les circonstances, un seul devrait être élu, et c'est M. Lionel Vezeau.

"J'ai appris par les journaux qu'un tas de tractations avaient été faites autour de la nomination du successeur de M. Lafaille. J'ai appris qu'on voulait choisir un brillant avocat, un jeune homme qui a beaucoup d'avenir, et qui ferait un excellent conseiller.

"Mais la façon d'entrer dans la classe B c'est par l'électorat et si l'on va à l'encontre des désirs de la population, cette dernière qui n'a pas tant d'estime pour le régime actuel de l'hôtel de ville, peindra ce qu'il lui reste de respect".



Me J.-P. CARDINAL

conseil, le maire Sarto Fournier qui présidait la réunion n'ayant pas voulu accepter d'autres nominations.

Le conseiller Lucien Saulnier a tenté de présenter un autre candidat. Il n'a pu le faire car le maire a statué que la motion, qu'il soumettait comme amendement à la motion présentant le nom de Me Cardinal, n'était pas dans l'ordre.

M. Saulnier a soulevé que le maire avait accepté de tels amendements dans le passé, et particulièrement lors de la nomination de M. Lafaille comme membre de la Commission de transport.

Le maire a soutenu que la nomination de M. Lafaille s'était faite en vertu d'une loi spéciale qui régit la commission, et que tel n'était

LA PRESSE

SEP 15 1959

## Me Jean-Paul Cardinal élu conseiller municipal

Les conseillers de la classe "B" à l'hôtel de ville ont élu Me Jean-Paul Cardinal en remplacement de M. Marcel Lafaille comme représentant d district n° 1. Ce district comprend les quartiers St-Paul, St-Henri et Ste-Cunégonde.



Me Jean-Paul Cardinal

M. Cardinal l'a emporté au premier tour du scrutin, ayant obtenu dix-huit voix. Onze conseillers, dont neuf de la Ligue d'action civique et MM. Edmond Hamelin et André Lecours ont voté contre. Ce sont les conseillers Raymond Mondor et Bruno Lépine qui avaient proposé l'élection de Me Cardinal.

Le nouveau conseiller est membre de l'étude légale Bumbray, Carroll, Cardinal et Dansereau.

MTL-MATIN

SEP 15 1959

*Barogoffis*

# ●●● Me JEAN-PAUL CARDINAL, C.R., ELU CONSEILLER MUNICIPAL DU DISTRICT...

(Suite de la première page)  
Dès sa sortie de l'Université il entra au service de l'étude légale Bumbay, Carroil et Cardinal dont

il fait partie depuis 10 ans. On sait que Me John Bumbay est le substitut en chef au procureur de la Couronne à Montréal.

Durant plusieurs années il a fait du bureau le soir à sa résidence du Parc Cartier. Il a été conseiller juridique du Conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb durant 10 ans. Il a été membre du Cercle paroissial St-Zotique et du Cercle paroissial Ste-Clotilde. Il est membre de l'Ouest commercial et professionnel.

Lors de son passage à l'école St-Zotique, Me Cardinal s'était mérité la Médaille d'Or accordée par W.-E. Lauriault, alors député de St-Henri à l'Assemblée Législative.

Me Cardinal fit ses premières armes en politique aux côtés de R.-Marcel Lafaille, dans la première campagne de ce dernier. Depuis, il a toujours pris une part active aux organisations politiques du quartier, soit aux côtés de l'honorable Delsie, de Marcel Lafaille ou de Germain Angrignon.

Me Cardinal a épousé Mlle Ginette Pontbriand, de Sorel, fille de Me P.-N. Pontbriand qui a récemment célébré son 30ème anni-

versaire comme juge municipal de Sorel. Son épouse est également la nièce de Jos Simard, famille libérale bien connue à travers la province et le Canada. Il est père de deux enfants: Jean-Paul, 9 ans et René 7 ans.

Grand sportif devant l'Eternel, Jean-Paul Cardinal a excellé particulièrement au tennis et il est aujourd'hui considéré comme l'un

de nos meilleurs golfeurs. A son crédit il possède plusieurs trophées de l'Ouest commercial et professionnel. Il s'adonne également au curling.

Nous le félicitons de sa nomination et sommes assurés, comme nous le disions plus haut, qu'il fera d'éminents services à la population de St-Henri pour laquelle il a, nous en sommes convaincus, beaucoup de considération.

*La voix populaire*  
SEP 16 1959



Pour remplacer Marcel Lafaille

## Me Jean-Paul Cardinal, C.R. élu conseiller municipal du district

Candidat-surprise, il est élu au premier tour de scrutin par un vote de 18 à 11. — Brillant avocat et organisateur politique de grand talent. — Un fils du quartier.

Me Jean-Paul Cardinal, C.R., fils de M. et Mme Armand Cardinal qui ont habité durant de



Me JEAN-PAUL CARDINAL

nombreuses années le père G.-E. Cartier, a été élu par un vote de 18 à 11, sur une proposition du conseiller Raymond Mondor secondé par le conseiller Bruno Lépine, conseiller municipal du district numéro un, lundi dernier, à l'Hôtel de Ville de Montréal. C'est la pre-

mière fois, dans les annales du conseil municipal, qu'un candidat est élu si rapidement. On sait que Me Cardinal remplace R.-Marcel Lafaille récemment élu à la Commission de Transport de Montréal.

Même si nous persistons à croire que M. Jean-Marie Chabot était le successeur le plus digne de Marcel Lafaille, nous accueillons avec plaisir le nouveau conseiller qui, de par son prestige, son talent, ses capacités, saura rendre à la population locale de grands services. Nous les anticipons d'ailleurs et Me Cardinal peut être assuré que nous recourrons à lui souvent. Nous sommes obligés, dit-on! D'ailleurs il a déjà fait ses preuves.

### Notes biographiques

Me Jean-Paul Cardinal a été élevé dans le quartier. Fils de M. Armand Cardinal, surintendant des marchés municipaux, il a fréquenté tour à tour les écoles locales suivantes: Therrien, St-Paul, de Lévis et St-Zotique. Il a fait ses études secondaires au Séminaire de Ste-Thérèse, au Gesù de Montréal et a obtenu son Baccalauréat en Arts au collège Loyola. Il a été diplômé en Droit de l'Université de Montréal. Il est sorti le plus jeune avocat de l'U. de M. et devait se distinguer par la suite en étant le plus jeune avocat reçu procureur de la Couronne et le plus jeune avocat à se mériter le titre de Conseiller de la Reine.

(Suite à la page 26)

*Lavoie Populaire*  
SEP 16 1959

## JEAN-PAUL CARDINAL, C.R.

Né à Richelieu, Québec, le 21 février 1923, Jean-Paul Cardinal est le fils d'Armand Cardinal, surintendant des marchés de la Cité de Montréal, et de Maria Dupuis, fille de Joseph Dupuis, entrepreneur en construction.

Il fit ses études aux Collèges Ste-Thérèse, Ste-Marie et Loyola, où il obtint son baccalauréat ès arts. Il entra ensuite à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal et fut reçu avocat en 1945.

Il débuta dans la pratique du droit avec la firme Bumbray & Carroll, aujourd'hui connue sous la raison sociale Bumbray, Carroll, Cardinal et Dansereau.

Intéressé à la politique, il est organisateur du parti de l'Union Nationale au provincial et du parti conservateur au fédéral.

Monsieur Cardinal fut président du Jeune Barreau en 1949, conseiller du Barreau de Montréal et l'un des délégués au Conseil du Barreau de la province de Québec en 1950 ; conseiller juridique de la Chambre de Commerce des Jeunes ; procureur de la Couronne depuis 1949 et conseiller en loi de la Reine depuis 1955. Il est conseiller municipal de Montréal.

Membre du Club Canadien ; du Club de Golf Laval-sur-le-Lac ; du Club Chapleau ; du Thistle Curling Club ; du Winter Club de Québec.

Le premier octobre 1949, Jean-Paul Cardinal épousait Ginette Pont-Briand, fille de Me P.-N. PontBriand, C.R., de Sorel. Deux enfants sont nés de cette union : Jean-Paul et René.

Sports préférés : golf, curling, chasse et pêche.

Résidence : 3205, rue Tremblay, Montréal.

Bureau : 132 ouest, rue St-Jacques, Montréal.



*Biographies*

### **Le conseiller J.-P. Cardinal a démissionné**

M. Jean-Paul Cardinal a donné hier, sa démission comme conseiller municipal de Montréal. Il a expliqué que sa santé et ses affaires le forçaient à prendre cette décision.

M. Cardinal, avocat à l'emploi de la Commission de transport de Montréal, avait été élu en septembre dernier, en remplacement de M. Marcel Lafaille, qui a été nommé à la Commission. M. Lafaille avait été élu par les propriétaires et les locataires, comme conseiller de la catégorie B, dans le district numéro 1.

LE DEVOIR  
FEB 2 1960



JEAN-PAUL CARDINAL, C.R.

*Avocat*

Biographies  
Canadiennes-Françaises  
publiées par  
Me J.-A. Fortin  
Dix-huitième édition  
Montréal 1960

## JEAN-PAUL CARDINAL, C.R.

Né à Richelieu, Québec, le 21 février 1923, Jean-Paul Cardinal est le fils d'Armand Cardinal, surintendant des marchés de la Cité de Montréal, et de Maria Dupuis, fille de Joseph Dupuis, entrepreneur en construction.

Il fit ses études aux Collèges Ste-Thérèse, Ste-Marie et Loyola, où il obtint son baccalauréat ès arts. Il entra ensuite à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal et fut reçu avocat en 1945.

Il débuta dans la pratique du droit avec la firme Bumbray & Carroll, aujourd'hui connue sous la raison sociale Bumbray, Carroll, Cardinal et Dansereau.

Intéressé à la politique, il est organisateur du parti de l'Union Nationale au provincial et du parti conservateur au fédéral.

Monsieur Cardinal fut président du Jeune Barreau en 1949, conseiller du Barreau de Montréal et l'un des délégués au Conseil du Barreau de la province de Québec en 1950 ; conseiller juridique de la Chambre de Commerce des Jeunes ; procureur de la Couronne depuis 1949 et conseiller en loi de la Reine depuis 1955. Il est conseiller municipal de Montréal.

Membre du Club Canadien ; du Club de Golf Laval-sur-le-Lac ; du Club Chapleau ; du Thistle Curling Club ; du Winter Club de Québec.

Le premier octobre 1949, Jean-Paul Cardinal épousait Ginette Pont-Briand, fille de Me P.-N. PontBriand, C.R., de Sorel. Deux enfants sont nés de cette union : Jean-Paul et René.

Sports préférés : golf, curling, chasse et pêche.

Résidence : 3205, rue Tremblay, Montréal.

Bureau : 132 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

*Biographie*



**DEMISSION** — Le conseiller Jean-Paul Cardinal, C.R., qui représentait le district No 1, soit les quartiers St-Paul, St-Henri et Ste-Cunégonde depuis le 14 septembre dernier, a remis sa démission au greffier, M. C.-E. Longpré, hier. Elle sera soumise au conseil à sa prochaine assemblée. M. Cardinal, qui avait été nommé conseiller de la classe "B" en remplacement de M. Marcel Lafaille, devenu membre de la Commission de Transport, a déclaré que sa santé et ses affaires ne lui permettaient pas de continuer à servir comme conseiller municipal.

MTL-MATIN  
FEB 2 1960

Biographie

## Démission du conseiller J.-P. Cardinal

M. Jean-Paul Cardinal a donné, hier, sa démission comme conseiller municipal de la catégorie B, district no 1. Il a expliqué que sa santé et ses



M. Jean-Paul CARDINAL

affaires le forçaient à prendre cette décision. Sa démission doit cependant être acceptée par le conseil car elle n'est pas automatique.

M. Cardinal, avocat à l'emploi de la Commission de Transport de Montréal, avait été élu le 14 septembre dernier, par le conseil en remplacement de M. Marcel Lafaille, qui a été nommé à la Commission.

LA PRESSE

FEB 2 1960

**CARDINAL, Jean-Paul**

A Montréal — le 5 mars — est décédé M. Jean-Paul Cardinal — notaire — 69 ans — époux de Jacqueline Pageau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Manon, épouse de André

Verschelden — Marie-Claude et Marie-Josée. Il était le fils de feu Jean-François Cardinal, notaire, et de feu Blanche Leblanc. Il laisse également son frère Maurice, époux de Jacqueline Boisvert et sa sœur Marie-Marthe, épouse de Jean-Marie De la Chevrière — sa belle-mère Mme Antoinette Pageau — ses beaux-frères et belles-sœurs — neveux et nièces — ainsi que de nombreux parents et amis. Exposé à la résidence funéraire:

**MAGNUS POIRIER INC.**  
**6520, RUE ST-DENIS**  
**MONTREAL**

Funérailles mercredi à 14 heures en l'église St-Edouard. inhumation au cimetière Côte-des-Neiges. Salons fermés de 17 heures à 19 heures.